

BELGIQUE		Pointage des Poulains	
LIEU		LIBRAMONT	
DATE		SAMEDI 24/08/19	
NOM DU POULAIN :			
Sexe :	Date de Naissance :	N° de Puce :	ID Cheval FSFM : (voir carte de poulain)
Nom du père :	ID Père FSFM :		
Nom de la mère:	ID Mère FSFM :		
Nom du père de la mère :			
Propriétaire :			
Nom/Prénom			
Adresse :			
Tél. fixe :			
GSM :			
Adresse email :	@		
Membre effectif de la BFMA ?	OUI	-----	
	NON →	J'ajoute 45 Euros au montant de mon inscription pour le premier poulain	
<p>ATTENTION : Joindre IMPERATIVEMENT au formulaire une copie recto-verso du certificat d'origine ou de la carte d'identité FSFM de la mère !</p> <p>Seul le paiement des droits d'inscription au compte de la BFMA (751-2061879-87 – IBAN BE67 7512 0618 7987 – BIC AXABBE22) au plus tard le 5 août 2019 en mentionnant clairement l'objet du paiement, permet de valider l'inscription du ou des poulains !!! (voir aussi les tarifs sur le site internet de la BFMA, menu Elevage/Tarifs)</p> <p>OBLIGATOIRE : Vaccination à jour pour la mère. Le carnet de vaccinations vous sera demandé lors de votre arrivée. (Un cheval non vacciné ne sera pas admis)</p> <p>RAPPELS : * Les chevaux doivent être identifiés (pucés) * Le Règlement des TET est disponible sur le site à « Test en Terrain/Règlement » www.fm-belgium.be</p>			
Toutes les zones surlignées doivent être renseignées.			
<p>Formulaire à retourner AVEC LES DOCUMENTS au plus tard le 5 août 2019 à :</p> <p style="text-align: center;">B.F.M.A. (Service du Stud-book) attn Dominique HAUWAERT - Avenue Tytgat 6 - 1200 Bruxelles Tél +32 2 771 38 03 ou +32 476 699 523 email: dominique.hauwaert@skynet.be</p>			